

PROCES-VERBAL

**de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de BOBST GROUP SA tenue le
jeudi 4 avril 2019 à 17h00
au Competence Center – Bobst Group SA
CH-1031 Mex**

M. Alain Guttmann, Président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux actionnaires et ouvre la partie formelle de l'Assemblée.

M. Thomas Schönholzer, secrétaire du Conseil d'administration, tient le procès-verbal de l'Assemblée.

Le représentant indépendant est, conformément à l'article 689c du Code suisse des obligations, Ofisa SA (ch. des Charmettes 7, 1002 Lausanne), représenté par Me Alexandre Pradervand.

Le Président désigne Mme Andreane Jordan Meier et M. Philippe Miauton comme scrutateurs.

Le Président constate ensuite :

- que l'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2018
2. Décharge au Conseil d'administration
3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2018 et distribution d'un dividende
4. Réélections au Conseil d'administration
5. Réélection du Comité de rémunération et de nomination
6. Approbation des rémunérations
7. Réélection de l'organe de révision
8. Réélection du représentant indépendant

- que l'avis de convocation a paru le 11 mars 2019 dans la presse de grand tirage et dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et que les actionnaires ont reçu la convocation, ainsi que leur carte d'inscription au dernier domicile communiqué à la société ;

- que le rapport de gestion a été mis à disposition au siège de la société à partir du 27 février 2019 et a également été envoyé au domicile des actionnaires qui en ont fait la demande ;

- que l'organe de révision est représenté par Mme Corinne Pointet et M. Stéphane Jaquet de la société PricewaterhouseCoopers SA.

Aucun actionnaire n'a fait valoir, dans le délai et selon la forme prescrite par les statuts, le droit de faire inscrire un point à l'ordre du jour.

Toutes les formalités exigées par la loi et les statuts étant accomplies, l'Assemblée se trouve dès lors régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président passe à l'ordre du jour.

Le secrétaire communique à l'Assemblée les informations ci-après :

Les actionnaires et représentants présents sont au nombre de 184 et représentent 12'391'829 droits de vote, ce qui correspond à 86.66% du total des droits de vote inscrits au registre des actions à et 75.02% du capital-actions.

Le représentant indépendant représente 3'503'397 droits de vote. La représentation directe par les actionnaires totalise 8'888'432 droits de vote.

Les actions de la société sont toutes des actions nominatives avec une valeur nominale CHF 1.–.

Le Président rappelle que l'Assemblée prend ses décisions et procède aux élections à la majorité des voix attribuées aux actions représentées. Les votations et élections se font à main levée, sauf décision contraire du Président.

1. Approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2018

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Mme Corinne Pointet intervient pour la société PricewaterhouseCoopers SA et précise que les réviseurs n'ont aucun commentaire à rajouter.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2018. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3 217 939	Oui
808	Non
284 650	Abstentions).

2. Décharge au Conseil d'administration

Le Président ouvre la discussion, en rappelant que selon l'article 695 du code des obligations, les personnes qui ont coopéré à la gestion des affaires de la société ne peuvent prendre part aux décisions concernant la décharge.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2018. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3 200 855	Oui
10 705	Non
285 293	Abstentions).

Le Président confirme que les personnes chargées de la gestion et les membres du Conseil n'ont pas participé au vote.

3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2018 et distribution d'un dividende

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende CHF 1.50 brut par action.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale décide de verser un dividende brut de CHF 1.50 par action et de reporter comme solde un montant de CHF 171 081 801.24. »

Cette résolution est approuvée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3 253 642	Oui
6 353	Non
243 402	Abstentions).

4. Réélections au Conseil d'administration

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président passe la parole à M. Philip Mosimann, administrateur indépendant du Conseil, pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection. M. Philip Mosimann passe à la votation et soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttman comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3 063 118	Oui
202 084	Non

238 195 Abstentions).

Le Président reprend la parole et soumet ensuite à l'Assemblée la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Thierry de Kalbermatten comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2 913 674 Oui
351 686 Non
238 037 Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Gian-Luca Bona comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2 606 404 Oui
657 986 Non
239 007 Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Jürgen Brandt comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3 085 477 Oui
178 725 Non
239 195 Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Philip Mosimann comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3 096 402	Oui
168 790	Non
238 205	Abstentions).

Le Président passe à nouveau la parole à M. Philip Mosimann pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection. M. Philip Mosimann soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttman comme Président du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3 070 761	Oui
193 809	Non
238 827	Abstentions).

5. Réélection du Comité de rémunération et de nomination

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Gian-Luca Bona comme membre du Comité de rémunération et de nomination de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2 287 647	Oui
966 619	Non
249 131	Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Thierry de Kalbermatten comme membre du comité de rémunération et de nomination de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2 566 837	Oui
688 568	Non
247 992	Abstentions).

6. Approbation des rémunérations

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

6.1 Approbation de la rémunération pour le Conseil d'administration

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale décide d'approuver la rémunération pour le Conseil d'administration pour la période allant de la fin de cette Assemblée jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2020, à savoir un montant global maximal de CHF 1 600 000. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

1 794 455	Oui
1 442 624	Non
266 318	Abstentions).

6.2 Approbation de la rémunération pour le Comité exécutif du Groupe pour l'exercice comptable 2020

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale décide d'approuver la rémunération pour le Comité exécutif du Groupe pour l'exercice comptable 2020, à savoir un montant global maximal de CHF 7 000 000. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

2 684 668	Oui
552 460	Non
266 269	Abstentions).

7. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de désigner comme organe de révision la société PricewaterhouseCoopers SA pour l'année 2019.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale désigne la société PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2019. »

La résolution est approuvée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3 254 133	Oui
15 277	Non

233 987 Abstentions).

8. Réélection du représentant indépendant

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale désigne la société Ofisa SA à Lausanne comme représentante indépendante jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3 270 385 Oui

1 088 Non

231 924 Abstentions).

Au terme des délibérations, le Président remercie les actionnaires de leur soutien et les informe que la prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le 7 avril 2020.

Le Président lève la séance à 18h15.

Le Président :

Le secrétaire hors Conseil :